



19 avril 2024

A TOUS LES PARENTS

tél : 01 60 66 10 23  
courriel : periscolaire@perthes-en-gatinais.fr

**Objet : Inscriptions restauration scolaire et accueil periscolaire**

Madame, Monsieur,

Les inscriptions en accueil périscolaire et en restauration scolaire ne sont pas reconduites systématiquement. Pour la rentrée scolaire 2024.2025, veuillez trouver les formulaires à remplir sur le site de la mairie ou bien sur votre compte personnel du portail famille dans la rubrique « communication aux parents ». Ces dossiers doivent être déposés impérativement à la mairie de Perthes avant le 6 juillet 2024.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Justine Layet,



  
Adjointe déléguée aux Affaires sociales  
et scolaires.